



ISO 14064-1

Nr. C-15-11563

L'empreinte carbone de l'entreprise

OCP S.A.

Rue Al Abtal, Hay Erraha n° 2,
Casablanca, Maroc 20200

Sites miniers de Khouribga et Gantour
(Benguerir et Youssoufia),
Plateformes industrielles de Jorf Lasfar et Safi,
Phosboucraâ (filiale du Groupe)
et Siège OCP à Casablanca



sur la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 a été vérifiée selon les exigences de la norme

ISO 14064-1

EN ISO 14064-1 Version mai 2012.



La vérification a été effectuée selon les directives de l'ISO 14064-3.
L'inventaire des gaz à effet de serre comprend les scopes 1, 2 et 3 définis par l'ISO 14064-1.

Les émissions totales s'élevaient à 3.123.590 t CO_{2eq} ± 3,7%.

L'objectif de la vérification était de garantir une qualité des données avec une assurance raisonnable (reasonable assurance).

La vérification impartiale et objective des informations sur les émissions de gaz à effet de serre de OCP S.A., sur la base des exigences de l'ISO 14064, a révélé:

- Le modèle et les processus d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre, mis en place par OCP S.A., répondent, sous réserves d'un complément du système, aux exigences de l'ISO 14064.
- Les émissions de gaz à effet de serre de l'année de référence 2014 ont été établies, compte tenu des critères d'audit, avec une assurance raisonnable.

Lors de la vérification des documents ainsi que de la visite sur site, aucun fait constaté ne contredit l'essentiel des informations contenues dans la déclaration des gaz à effet de serre.

La base du certificat est le rapport d'audit N° C-15-11563.

À Berlin, le 06/11/2015

GUT Zertifizierungsgesellschaft für
Managementsysteme mbh
Umweltgutachter

Prof. Dr.-Ing. Jan Uwe Lieback
Responsable d'audit ISO 14064-1
Directeur

Vérification